

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53  
  
En exercice : 53  
  
Présents : 44

-----  
N°043  
-----

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 JUILLET 2020

**L'AN deux mille vingt, le 20 juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le  
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Pierre SACK
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Zakia BOUZIDI	Madame Karine FRANCLET
Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET

---

Secrétaire de séance : Sack Pierre

---

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

**OBJET : Désignation des représentants du Conseil municipal auprès du Centre d'Arts Plastiques d'Aubervilliers Camille Claudel (C.A.P.A).**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article 2121-33 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Centre d'Arts Plastiques d'Aubervilliers (CAPA) Camille Claudel, plus particulièrement les articles 8 et 5 ;

Considérant que le CAPA est une association albertivillarienne qui forme au dessin, peinture, photographie, sculpture, et où l'on peut s'initier ou se perfectionner dans une ou plusieurs disciplines de son choix ;

Adoption à l'unanimité par 51 pour

**DELIBERE :**

**DESIGNE DEUX (2) représentants du Conseil municipal pour siéger au conseil d'administration du Centre d'Arts Plastiques d'Aubervilliers (CAPA) Camille Claudel :**

- Madame Princesse GRANVORKA
- Madame Patricia LOE

La Maire,

Karine FRANCKET

